



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



COLLOQUE DU TRINÔME ACADEMIQUE DE MONTPELLIER

Mercredi 14 avril 2021

Université de Montpellier – Site Richter

Avenue Raymond Dugrand, Montpellier

« Les frontières de l'Europe » Géopolitique et enjeux de défense



PROGRAMME

08h30 : Accueil

09h00 : Accueil du directeur de la Faculté d'économie – site Richter. Présentation du colloque par les autorités académiques et militaires et le président de l'association régionale des auditeurs de l'IHEDN

09h15 : Ouverture

Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'Académie de Montpellier, Chancelière des Universités.

09h30 : « Les frontières de l'Union européenne, quelles réalités et quels enjeux contemporains ? »

Pascal ORCIER

Professeur en Khâgne BL au lycée Stanislas de Cannes. Normalien, agrégé et docteur en géographie.

10h20 : Pause

10h35 : « Sécurité des frontières européennes, menaces terroristes et menaces de conflit armé international : quels mécanismes juridiques ? »

Fiona SCHNELL

Coordonnatrice de programme au DCAF, chercheuse au CESICE (Centre d'Etudes sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes).

11h25 : « Disparition et résurrection de la Pologne »

Daniel KAN-LACAS

Consul honoraire de Pologne à Montpellier.

12h15 : Pause repas

14h00 : « L'engagement de la France dans la posture de présence avancée renforcée de l'OTAN : l'opération LYNX »

Colonel Guillaume TROHEL

Chef de la division organisation ressources humaines de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris)

14h50 : « Frontières et sécurité intérieure : témoignage sur le processus de négociation communautaire au sein de l'UE, des enjeux transversaux »

Colonel Thierry QUINTARD

Groupement de gendarmerie de l'Hérault

15h40 : Conclusion et ouverture

Général Jean-Christophe BÉCHON

Commandant la 6^e Brigade légère blindée, Commandant la base de défense de Nîmes-Lauden Larzac, Délégué Militaire Départemental du Gard.

15h40 : Clôture du colloque

Marie-Ange RIVIERE

IA-IPR d'histoire géographie, Déléguée académique aux relations Éducation nationale - Défense - IHEDN.

Pascal ORCIER

« Les frontières de l'Union européenne, quelles réalités et quels enjeux contemporains ? »



Pascal Orcier est professeur agrégé de géographie, docteur, cartographe, auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages.

« *La configuration politique du continent européen a été marquée par une stabilité durant la Guerre froide de 1947 à 1990 : il n'y a pas eu de changement de frontière ni de création d'État durant cette période. En revanche elle a été remodelée à plusieurs reprises au cours des trois dernières décennies du fait de la réunification allemande d'une part, et de la dislocation de l'URSS, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie selon des modalités et des temporalités spécifiques d'autre part. Cela a entraîné la multiplication des frontières et un morcellement politique accru.* »

Né en 1979, **Pascal ORCIER** est un ancien élève de l'ENS de Lyon, ancien enseignant à l'Université Jean Moulin Lyon 3, ancien assistant culturel à l'Ambassade de France en Lettonie, au Lycée Français de Riga et à l'Université de Lettonie, ancien membre du jury du concours de l'ENS. Il a été également collaborateur du Ministère des Armées, de la Documentation photographique, du CNED, de l'hebdo *Le I*. Il collabore à la Fondation Robert Schuman, aux Éditions Magnard (manuels scolaires), il est auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages.

Agrégé de géographie en 2003, il prépare sa thèse sous la direction du Professeur Violette Rey. Intitulée *Les recompositions territoriales dans la région de la Baltique orientale (Finlande, Estonie, Lettonie et Lituanie)*, il la soutient à l'ENS-LSH en 2009 et obtient Mention Très honorable avec Félicitations du jury.

Publications et contributions (liste non exhaustive)

- *La Lettonie en Europe* (Zvaigzne ABC, 2005)
- *Atlas du Moyen-Orient* (Atlande, 2019)
- *Régions à la découpe* (Atlande, 2015)
- *Amérique du Nord, un atlas*, LEMARCHAND (dir.) (Atlande, 2013) 40 cartes
- *L'Europe nordico-baltique : une périphérie oubliée à l'intérêt renouvelé ?*, in FOUCHER M. (dir.), *L'Europe, entre géopolitiques et géographies* (CNED SEDES, p. 65-98, 2009)
- Treize numéros de la *Documentation photographique* (entre 2009 et 2020) : entre 6 et 12 planches par numéro.
- *Europe, guerre et frontières*, TDC. (mars 2020)
- FOUCHER M., 2020, *Atlas des mondes francophones*. (20 cartes)
- 2019, *Les frontières de la Lituanie (1919-1941)*, *Matériaux pour l'histoire de notre temps - La question balte 1939-1989*, n°133-134, 2e semestre 2019, p 22-25
- FOUCHER M. (Dir.), 2015, *Geopolitical atlas of Cambodia in Asia and in the world*, PIC. (20 cartes)
- FOUCHER M. (Dir.), 2013, *Atlas de l'influence française au 21e siècle*, Robert Laffont (50 cartes)
- ORCIER P., 2012, *Conséquences géopolitiques, dans la région de la mer Baltique, du retour à l'Europe des pays baltes*, in BAYOU C. et CHILLAUD M., *Les pays baltes en transition, le retour à l'Europe*, Peter Lang, p 63-82.

Fiona SCHNELL

« Sécurité des frontières européennes, menaces terroristes et menaces de conflit armé international : quels mécanismes juridiques ? »



« La sécurité des frontières européennes dans le cadre des menaces terroristes, des menaces de conflit armé, de migration – ou de pandémies par exemple – pose de façon effective la question des conditions juridiques de la défense des frontières.

D'abord, les mesures pour faire face aux menaces terroristes ou de conflit armé international au Sud ou à l'Est interrogent les mécanismes de la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune de l'UE) – en particulier, face aux conséquences effectives liées au Brexit – et interrogent également la pérennité de l'OTAN. Au cœur, la protection des frontières est essentielle ici, tant juridiquement que politiquement. Or, les enjeux qui entourent la lutte contre les migrations posent également des questions de sécurité mais les mécanismes juridiques qui y sont attachés diffèrent et présentent des alternatives communes qui peuvent sembler plus efficaces. Les mécanismes FRONTEX représentent une forme de trait d'union entre les différentes politiques de l'Union européenne. La sécurité des frontières européennes répond donc à une forme de contournement juridique dont la cohérence peut être questionnée. »

Fiona SCHNELL est chercheuse en Droit européen et en Sécurité internationale. Au DCAF, Fiona Schnell est conseillère politique et coordinatrice de programme au sein de la division Afrique sub-saharienne en matière de recherche et de prospectives (RETEX). Elle est chargée du Suivi et Evaluation (Monitoring/Evaluation/Learning) pour la division dans le cadre des projets Mali, Niger, Burkina Faso et Sahel. Elle a assumé la charge de Rédactrice principale et Editrice du Forum de Dakar 2018 sur la Paix et la Sécurité en Afrique. Diplômée de Droit public et de Sécurité internationale des Universités de Paris Panthéon- Sorbonne et de Grenoble, Fiona Schnell est actuellement en fin de doctorat en Droit de la sécurité internationale à l'IRSEM.

Elle a enseigné le droit public, le droit européen et les relations internationales à Sciences Po Grenoble et à Sciences Po Aix en Provence. Sa thèse concerne l'effectivité de la cohérence dans l'action sécuritaire de l'UE au Sahel.

DCAF

Créé en 2000, le DCAF (Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité), implanté à Genève, est une fondation internationale qui a pour mission d'aider la communauté internationale à appliquer les principes de bonne gouvernance et à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité. A cet effet, le centre élabore les normes internationales ou nationales appropriées, en assure la promotion, définit les bonnes pratiques ainsi que les recommandations pertinentes qui permettront de mettre en place une gouvernance efficace du secteur de la sécurité. Sur le terrain, il apporte son soutien en donnant son avis consultatif et propose des programmes d'assistance technique à toutes les parties intéressées.

Le DCAF travaille en collaboration avec des gouvernements, des organisations internationales, des organisations régionales et des réseaux d'experts. Son champ d'action s'étend au monde entier, l'accent étant cependant mis sur l'Afrique subsaharienne, l'Europe du Sud-Est, le Moyen- Orient, l'Afrique du Nord, et l'Asie du Sud-Est. Des programmes de sensibilisation sont également prévus dans le Caucase, en Asie centrale et en Amérique latine.

Daniel KAN-LACAS

« Disparition et résurrection de la Pologne »



Daniel Kan-Lacas est consul honoraire de Pologne à Montpellier depuis 2015.

5

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, diplômé de l'Institut d'études internationales et de développement, diplômé de l'Institut d'études judiciaires, **Daniel KAN-LACAS** est un avocat international, avocat honoraire aux barreaux de Paris, Madrid et Milan.

Il a été chargé d'enseignement aux Facultés de droit de Lyon et Montpellier, conseiller du commerce extérieur de la France de 1992 à 2010 et président du Comité régional Languedoc-Roussillon de 2006 à 2010.

Il est auditeur de la 125e session régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale IHEDN (session régionale de Montpellier 1996), Commissaire en chef de 1ère classe de la marine (h).

Il a été conférencier sur le Porte-hélicoptères « Jeanne d'Arc » pendant 13 ans lors des campagnes d'application des officiers-élèves de l'Ecole navale.

Actuellement il est Président de l'Organisation de coopération France-Pologne et il est membre du Comité des experts auprès du Consulat général de Pologne à Lyon.

Décorations :

Chevalier de l'Ordre national du mérite

Chevalier des palmes académiques

Commandeur du mérite agricole

Chevalier du mérite maritime



Colonel Guillaume TROHEL

« L'engagement de la France dans la posture de présence avancée renforcée de l'OTAN : l'opération LYNX »



« La réunion des ministres de la Défense de l'OTAN des 15 et 16 février 2017 a permis aux Nations alliées de confirmer leur volonté de mettre en place, dès le printemps 2017, une Force de présence avancée renforcée (enhanced Forward Presence- eFP) dans les pays Baltes et en Pologne.

D'août à décembre 2019, le colonel Trohel a commandé le contingent français et tenu les responsabilités de Représentant national de la mission LYNX au sein du dispositif enhanced Forward Presence sur le territoire de l'Estonie. »

6

Chef de la division organisation ressources humaines de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), il a auparavant été :

- 2017-2020 : conseiller communication du gouverneur militaire de Paris
- 2019 : représentant national et commandant du contingent français du dispositif de présence avancée de l'OTAN dans les pays baltes (enhanced Forward Presence - NATO eFP)
- 2016-2019 : en missions de conseil opérationnel et de formation à la communication de crise à la Direction de la coopération internationale, ministère de l'Intérieur. Dans ce cadre, il a travaillé à la Direction générale de la protection civile Bamako, Mali (installation du centre opérationnel de la Direction générale de protection civile (DGPC) du Mali)
- 2013-2017 : Commandant en second puis Commandant du 1er groupement d'incendie et de secours à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- 2011-2013 : Adjoint au chef du département stratégie de la Délégation Information et Communication de la Défense
- 2012 : Conseiller communication en opération auprès de l'état-major des Armées
- 2009-2011 : Professeur à l'École d'état-major de l'Armée de Terre
- 2007 : Officier traitant au sein de la Cellule militaire stratégique de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU
- 2001-2003 : Commandant de compagnie, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- 1993-1998 : Chef de section de l'Armée de Terre (Allemagne, Besançon, Mayotte)



Source Ministère des Armées 2021

Colonel Thierry QUINTARD

« Frontières et sécurité intérieure : témoignage sur le processus de négociation communautaire au sein de l'UE, des enjeux transversaux »



« Le colonel Quintard vient d'effectuer 4 années à Bruxelles (RPUE) comme conseiller sécurité intérieure et chef de délégation au sein de différents groupes de travail du Conseil de l'Union européenne (groupe de soutien du Comité de Sécurité Intérieure – groupe de travail protection civile – groupe des amis de la présidence réponse politique à la crise/ IPCR - groupe des amis de présidence menaces hybrides). A travers divers exemples de négociations liées au domaine JAI (Justice et Affaires Intérieures), dont celui des frontières, il propose un témoignage sur le fonctionnement des instances de travail du Conseil de l'Union européenne, entre bureaucratie européenne, inerties nationales et antagonismes d'intérêts. »

Le colonel Thierry Quintard est entré en service en 1983, à l'école d'application du Train, en qualité d'élève officier de réserve (EOR). Après une première carrière dans l'armée de terre comme officier de réserve en situation d'activité (ORSA), puis officier d'active (École militaire interarmes 1988/1990), il passe le concours de l'école des officiers de la gendarmerie nationale en 1997.

Titulaire de plusieurs commandements en gendarmerie mobile et en gendarmerie départementale, il occupe également plusieurs postes en relation avec les affaires européennes, au sein de la direction générale de la gendarmerie nationale et en interministériel (Secrétariat général des affaires européennes – Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne).

Le colonel Thierry Quintard est breveté de l'école de guerre (2005/2006) et a suivi le cours supérieur du collège européen de sécurité et de défense (2015/2016). Il a été récemment affecté comme commandant en second de la région de gendarmerie du Languedoc-Roussillon.

RPUE : Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne

La Représentation permanente joue un rôle central dans les communications entre Paris et Bruxelles, la conduite des négociations au sein des instances du Conseil de l'Union européenne et les relations avec les autres institutions, en particulier le Parlement européen et la Commission européenne.

Mission : promouvoir et défendre les positions françaises auprès des institutions européennes, informer au mieux les autorités françaises sur l'état des questions européennes

La Représentation permanente participe à Bruxelles à l'élaboration et à la conduite de l'ensemble des politiques de l'Union européenne : marché intérieur, agriculture, pêche, consommation, tourisme, transports, télécommunications, emploi, industrie, santé, recherche, environnement, éducation, relations extérieures, questions budgétaires et financières, justice et affaires intérieures.

Dans ce cadre, les conseillers de la Représentation permanente expriment les positions de la France dans les instances préparant les réunions du Conseil des Ministres. La Représentation permanente assiste les membres du gouvernement lors des réunions du Conseil des ministres de l'Union européenne ainsi que le Président de la République et son équipe lors des Conseils européens.

<https://ue.delegfrance.org/missions-et-objectifs>

Les missions du trinôme académique

- Donner aux personnels et aux élèves de l'Éducation nationale un accès à l'information et à la formation en matière de Défense.
- Favoriser le développement d'un esprit de défense qui repose sur le concept de «défense globale » et l'idée que la sécurité nationale passe par le rapprochement entre les acteurs civils et militaires de la société.
- Participer à l'apprentissage de la citoyenneté en favorisant l'adhésion aux valeurs partagées de la République, grâce à l'action conjuguée des professionnels de l'Éducation nationale et de la Défense.

Trois principes fondateurs

- Une logique de « défense globale » : militaire, civile, économique et culturelle.
- Une action académique.
- Une participation active des associations régionales IHEDN.

Un champ et des modalités d'actions définis

« Le trinôme académique est l'instance où s'élabore une politique cohérente de formation et d'animation en direction de l'enseignement. Cette politique doit fournir à des publics diversifiés une information de qualité, en distinguant actions de sensibilisation et approfondissements, afin que la totalité des enseignants soit apte à enseigner la culture de défense et de sécurité, mais aussi de mettre en place des personnes ressources. Ces actions doivent prendre en compte l'évolution rapide de la défense européenne, et répondre aux questions que l'actualité ne manque pas de poser ».

Voir le protocole Éducation Nationale - Défense du 20 mai 2016 et son application (BO du 26 juin 2016).

Un volet de l'éducation à la citoyenneté

- « Un apprentissage intégré tout au long des parcours scolaires »
- « Une activité de socialisation, de formation aux règles de la vie en société »
- « En lien avec les domaines des droits, du travail de la mémoire et de la solidarité ».

Une déclinaison inter-académique de la politique nationale :

- former à l'esprit et à la culture de défense,
- participer à l'éducation à la citoyenneté
- faciliter l'accès des jeunes à l'information et à l'orientation pour renforcer la préparation à la vie professionnelle.

Un cadre d'action pour renforcer les liens entre les communautés enseignante et militaire ainsi qu'avec les associations régionales IHEDN.

- en formation initiale
- en formation continue
 - en facilitant la participation des personnels à la réserve opérationnelle.

Pour s'informer : la page « défense » du portail académique :

<http://www.ac-montpellier.fr/pid32188/education-defense.html>

Hier, l'histoire ...

En 1948, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) succède au Collège des hautes études de défense nationale, fondé par l'amiral Castex en 1936. Cet institut de niveau gouvernemental a pour vocation de former de hauts fonctionnaires, civils et militaires, à la préparation et à la conduite de la guerre, dans une vision dépassant le seul cadre militaire. L'IHEDN voit ensuite ses missions évoluer à l'aune dont la défense de la France est pensée. À partir de la Ve République, l'Institut devient le lieu d'explication d'une défense devenue globale et permanente. La priorité n'est plus de former des spécialistes, mais d'initier aux questions de défense des cadres de l'État et du secteur privé. Accomplissement d'une démarche menée sous l'égide du concept de défense globale, l'IHEDN est placé sous la tutelle du Premier ministre en 1979. Il devient le foyer du rayonnement de l'esprit de défense. En 1997, l'Institut des hautes études de défense nationale devient établissement public administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ainsi, au fil des années, l'Institut s'est adapté à la nature de la guerre et aux exigences que celle-ci impose à la Nation dans un environnement qui s'internationalise. À la session nationale s'ajoutent des sessions régionales (1954), des sessions internationales (1980), des cycles d'Intelligence économique (1995), des séminaires jeunes (1996), des séminaires ciblés et des activités de soutien à la recherche en matière de défense (1998). Il est l'un des précurseurs du Collège européen de sécurité et de défense (2004).

... aujourd'hui, un Institut rénové...

En 2008, l'ambition française de continuer à vivre libre et en paix dans un monde de puissances relatives en pleine restructuration, conduit à la définition du concept de sécurité nationale. L'objectif de cette stratégie est d'apporter des réponses à l'ensemble des risques et menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la Nation. L'Institut, dont la nécessité est au demeurant renforcée par cette nouvelle donne, s'en trouve naturellement affecté. Il se réorganise en un pôle « défense-affaires étrangères » voulu par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale publié en 2008, se diversifie et s'ouvre au national et à l'international. Ses champs de compétences sont recentrés sur les questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense. Au mois de janvier 2010, l'Institut fusionne avec le Centre des hautes études de l'armement (CHEAr), contribue aux formations organisées par le ministère des Affaires étrangères (MAE) et se rapproche de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Conforté dans son identité, le nouvel IHEDN est un lieu de formation, de réflexion et de débats de haut niveau sur les questions stratégiques, ouvert sur le monde et ancré dans l'espace européen.

... à la mission élargie...

Aux questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense. À ce titre, l'Institut réunit des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la Nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense. En outre, il contribue à promouvoir et à diffuser toutes connaissances utiles sur ses trois champs disciplinaires. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de défense et de politique étrangère, notamment les universités et les centres de recherches.

Des formations nombreuses et adaptées

Depuis plus de soixante-quinze ans, par la diversité de ses formations et de ses auditeurs, civils et militaires, français et étrangers, l'IHEDN est un lieu de diffusion des savoirs, de sensibilisation et de rayonnement. Selon leurs champs de compétences, ses formations se déclinent en sessions nationales "Politique de défense" et "Armement et économie de défense", en sessions régionales, en cours européens et en sessions internationales. L'Institut organise également des séminaires ciblés qui s'adressent à des publics diversifiés, parlementaires, élus locaux, magistrats, préfets, jeunes de 20 à 30 ans, étudiants des universités et grandes écoles... ainsi que des formations thématiques comme l'Intelligence économique ou la gestion civilo-militaire des crises extérieures. Chaque année, l'ensemble des actions de formation, de sensibilisation et autres activités de rayonnement de l'Institut concerne environ 10 000 auditeurs et participants.

Plus d'informations sur : <http://www.ihedn.fr/>

Les associations régionales (AR) regroupent les auditeurs des sessions régionales de l'IHEDN ainsi que des auditeurs des sessions nationales et des cadres résidants en province. L'engagement des auditeurs se poursuit au delà des sessions régionales et affiche trois objectifs :

- maintenir et renforcer les liens entre les auditeurs de l'IHEDN;
- développer l'esprit de défense dans la nation;
- contribuer à la réflexion sur la défense nationale et apporter son concours à l'Institut pour l'accomplissement de sa tâche.

L'AR 12 est l'une des 39 associations régionales des auditeurs de l'IHEDN. Chacune de ces associations regroupe des personnes ayant suivi l'un des cycles de formation de l'IHEDN (sessions nationales, en région, séminaires jeunes, centre de hautes études de l'armement, etc.). Les associations régionales sont fédérées, au niveau national, au sein de l'Union des associations de l'IHEDN (Union-IHEDN).

L'AR 12 comprend 160 auditeurs qui sont domiciliés dans l'un des 5 départements de la Région Languedoc-Roussillon (48, 30, 34, 11, 66). Deux de ses membres sont implantés à l'étranger. Comme les autres associations régionales, l'AR 12 est composée d'hommes et de femmes exerçant –ou ayant exercé – des responsabilités importantes dans le monde de l'entreprise, de l'administration ou de la défense. S'agissant de l'AR 12, les métiers les plus représentés sont ceux de l'enseignement et de la formation. La spécificité de cette composition est une certaine surreprésentation de compétences en biotechnologies et dans le domaine des professions médicales, ce qui reflète bien les particularités d'une région où les universités et la recherche sont fortement implantées.

Certaines activités de l'association s'exercent en réseau avec d'autres structures ayant un intérêt pour la défense et la sécurité. L'exemple type est celui du « Trinôme académique » (Rectorat-AR 12 IHEDN-Délégué militaire départemental) qui génère des formations en matière de défense destinées notamment aux enseignants (visites, colloque annuel, documentation). Par ailleurs l'AR 12 organise (ou co-organise avec d'autres associations) chaque année un cycle de conférences sur des questions relatives à la défense, et met en place des visites destinées à ses membres sur des sites en rapport avec l'actualité des problèmes de défense et de sécurité.

S'agissant d'une association régionale répartie sur un large territoire, d'autres activités sont décentralisées autour de pôles situés à Nîmes, Montpellier, dans l'Aude et les Pyrénées orientales. Tel est le cas des différents groupes de travail qui, chaque année, étudient un sujet proposé par l'Union-IHEDN (ou qu'ils déterminent eux-mêmes). Les rapports issus de ces travaux sont présentés par leur rapporteur à l'occasion d'un forum se déroulant annuellement à Paris dans l'enceinte de l'École Militaire.

Le principe éprouvé des sessions de formation de l'IHEDN est, tout en provoquant un croisement de compétences extrêmement diverses, de créer entre les auditeurs une capacité exceptionnelle de dialogue se traduisant le plus souvent par une réelle amitié. Les associations régionales – et l'AR 12 en particulier – ont pour vocation de prolonger ces liens amicaux tout en permettant à leurs membres de conforter leur intérêt pour les questions de défense et d'élever leur niveau d'information et de réflexion sur ces sujets.

Contact : Caroline DELAGE

Chargée de mission auprès de la Déléguée académique
aux Relations Éducation nationale, Défense nationale, IHEDN
caroline.delage@ac-montpellier.fr – 06 19 05 27 22
<http://www.ac-montpellier.fr/pid32188/education-defense.html>